

## LA NATURE EN VILLE : UN LIEU DE VIE, PAS UN LUXE !



© Alexandre Bourgois

**La nature en ville n'est pas un simple embellissement : c'est une infrastructure urbaine essentielle. Elle régule les températures, améliore la qualité de l'air, favorise l'infiltration de l'eau, accueille la biodiversité et protège les personnes et les biens des risques climatiques. Le végétal est un atout pour tous, servons-nous-en ! Chaque arbre planté, chaque cour d'école désimperméabilisée, chaque square réaménagé représente un investissement stratégique pour l'avenir de nos territoires.**

Les bonnes pratiques se multiplient et doivent inspirer. Antibes, première ville à signer la charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! », que vous découvrirez dans ces pages, en est un exemple, avec la mobilisation conjointe des élus, techniciens et professionnels pour associer gestion durable de l'eau et développement du végétal. Les Victoires du Paysage 2024 en offrent d'autres illustrations, avec des projets exemplaires menés par des communes de toutes tailles : autant de preuves concrètes que l'action est possible et qu'elle porte déjà ses fruits.

Ces initiatives répondent à une urgence bien réelle. Les vagues de chaleur s'intensifient, l'eau se raréfie et les inégalités persistent : selon l'INSEE, près de 13 millions de Français vivent à plus de dix minutes d'un espace vert public, et dans les grandes villes, un habitant sur deux n'a pas de parc ou de jardin à moins de cinq minutes de marche<sup>1</sup>. Garantir l'accès au végétal devient un impératif social autant qu'environnemental.

C'est précisément la mission de VALHOR. En fédérant l'ensemble des métiers de la filière, notre interprofession met son expertise au service des collectivités. Les professionnels du végétal les accompagnent pour choisir les solutions végétales les plus appropriées, sélectionner les essences adaptées et intégrer les innovations qui prépareront la pérennité des arbres de demain.

Miser sur le végétal, c'est faire ensemble le choix de la robustesse pour une meilleure adaptation aux effets du changement climatique.

**Florent Moreau,**  
Président de VALHOR

## LE VÉGÉTAL N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT, C'EST LA SOLUTION !

**De la santé publique à l'attractivité économique, de la cohésion sociale à l'adaptation au climat, le végétal doit être un axe central des politiques locales.** Il redéfinit la manière d'aménager la ville en s'imposant comme une infrastructure à la fois technique et vivante capable de transformer durablement le quotidien en milieu urbain.



Jardin du Pré Gaudry, Lyon (69) – Victoire d'Or

© Laurence Danniére

### Une attente sociale forte

La demande de nature en ville est aujourd'hui une évidence. L'Observatoire des villes vertes<sup>2</sup> révèle que 97 % des Français jugent importante la présence du végétal et que 84 % y voient un facteur essentiel de santé et de bien-être. Ce besoin se traduit dans leurs habitudes : plus de la moitié d'entre eux fréquente un espace vert chaque semaine, preuve que ces lieux répondent à des besoins quotidiens de respiration et de convivialité.

### Des espaces créateurs de lien et de valeur

Ces attentes sociales trouvent un écho direct dans l'action locale. En renforçant la place du végétal, les communes améliorent la qualité de vie et stimulent l'économie de proximité. Avec 60 % des Français estimant que la végétalisation améliore leur expérience dans les commerces<sup>3</sup>, le lien entre nature et vitalité urbaine est clair. De plus, parcs et jardins sont de véritables catalyseurs de lien social, rassemblant toutes les générations.

1. Étude de l'INSEE, *Un accès inégal aux espaces verts dans les grands centres urbains*, avril 2025.

2. Enquête auprès des décideurs locaux sur la gestion des sols en ville en partenariat avec Plante & Cité et l'Institut de la transition foncière, juillet 2025.

3. Observatoire des villes vertes (initiative UneP/Hortis, mars 2024).

## Un rôle décisif pour le climat

Les espaces verts jouent un rôle déterminant face aux aléas climatiques : ils créent des îlots de fraîcheur capables de réduire la température de plusieurs degrés et renforcent la biodiversité urbaine. Surtout, ils constituent des outils essentiels pour la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) à meilleur coût, en favorisant l'infiltration de l'eau et en limitant les risques de ruissellement et d'inondation. Alors que les vagues de chaleur et les épisodes de sécheresse se multiplient, les espaces verts s'affirment comme des infrastructures urbaines à part entière, au cœur des stratégies de résilience et d'adaptation climatique.

## Des solutions concrètes pour toutes les collectivités

Intégrer le végétal dans les politiques locales n'est donc plus une option, mais un investissement qui s'impose, avec des retours en matière de bien-être collectif, attractivité économique et adaptation climatique. La « transition végétale » est à la portée de toutes les communes, quelle que soit leur taille, dès lors qu'elles s'appuient sur l'expertise des professionnels du paysage et sur la mobilisation qui s'opère déjà partout en France.



Réaménagement des promenades de Reims (51) – Victoire d'Or 2024

© Martin Agyrdio

# INTÉGRER LA NATURE DANS TOUS LES LIEUX DU QUOTIDIEN

**Trop souvent, la place du végétal reste marginale dans nos communes, où l'espace public est dominé par le minéral.** Pourtant, chaque surface — des cours d'école aux parkings, en passant par les cimetières, les squares, les voiries ou les façades — représente une opportunité immense de réintroduire le végétal en ville. Pour réussir cette transformation, deux leviers sont essentiels : des sols vivants et des semences adaptées aux contraintes urbaines.

Il n'est pas nécessaire de disposer de grandes surfaces pour agir en végétalisant les espaces du quotidien. Même modestes, de tels aménagements produisent des effets tangibles : ils participent au rafraîchissement urbain et en réduisant l'impact des zones minérales, ils améliorent durablement le cadre de vie. La réussite de ces initiatives repose d'abord sur la qualité du sol. Une enquête de l'Observatoire des villes vertes<sup>4</sup> révèle que 93 % des collectivités reconnaissent l'importance des sols urbains, mais qu'à peine un tiers en fait une priorité. Or, la vitalité des sols conditionne la durabilité de tout projet de végétalisation : elle permet l'infiltration des eaux pluviales, le stockage du carbone, l'accueil de la biodiversité

et la bonne implantation des végétaux. Intégrer cette dimension dans les politiques locales, c'est inscrire ces aménagements dans un temps long et garantir leur pérennité.

Le choix des semences constitue un autre facteur déterminant. Comme le souligne Marc Joureau, directeur commercial chez Les Gazons de France, « répondre aux besoins de végétalisation du milieu urbain exige une palette variée de semences, capables de résister aux épisodes climatiques extrêmes, de supporter la fréquentation et d'accueillir la biodiversité ». La recherche propose désormais de nouvelles solutions, telles que les couverts enherbés<sup>5</sup> et les prairies urbaines, qui allient robustesse, diversité et qualité paysagère. « Elles rendent

possible la reconquête de surfaces longtemps considérées comme hostiles au végétal et permettent d'adapter les aménagements à une multiplicité d'usages », précise Marc Joureau. En conjuguant sols vivants et semences adaptées, toutes les communes, petites ou grandes, disposent aujourd'hui de leviers concrets pour redonner du vert à l'existant et inscrire durablement la nature au cœur de leurs territoires.

**En redonnant sa place à la nature, même dans des espaces restreints comme les abords du canal, nous améliorons le quotidien des habitants, révélons la beauté de Pamiers et renforçons son attractivité. Après avoir retiré la chape de béton, les rives ont été replantées avec des essences adaptées aux vagues de chaleur, tandis qu'un orme habille de nouveau ce paysage, faisant de ce site un véritable lieu de vie. »**

**Frédérique Thiennot,**  
maire de la ville de Pamiers  
[frederique.thiennot@ville-pamiers.fr](mailto:frederique.thiennot@ville-pamiers.fr)  
05 61 60 95 00



© Antoine Seguin

Cours Rambaud, Ville de Pamiers (09) – Victoire de Bronze 2024

4. Enquête auprès des décideurs locaux sur la gestion des sols en ville en partenariat avec Plante & Cité et l'Institut de la transition foncière, juillet 2025.

5. Un couvert enherbé est une surface plantée de végétation herbacée qui améliore la qualité écologique et la durabilité des aménagements.

# VÉGÉTALISER L'EXISTANT : 6 LIEUX OÙ AGIR

## 1 Cours d'écoles

Désimperméabiliser les sols, installer des jardins de pluie et créer des murs végétaux. Cours-jardin, Lille, Victoire d'Or 2024.

## 2 Cimetières

Utiliser des couvre-sols végétaux pour remplacer certaines allées minérales, planter des essences dont le développement futur est adapté au site. Cimetière métropolitain de Montpellier, Victoire d'Or 2024.

## 3 Parkings

Intégrer des îlots de verdure pour l'ombrage, utiliser des pavés perméables enherbés, végétaliser les bordures. Parking et abords du centre commercial la galerie Espaces Fenouillet, Toulouse, Victoire de Bronze 2018.

## 4 Voiries

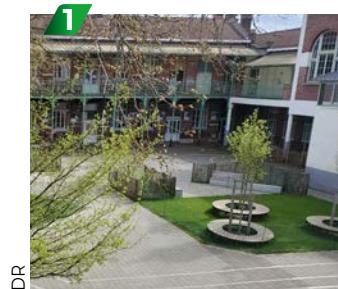
Mettre en place des fosses de plantation, végétaliser les trottoirs. Hyper centre-ville du Mans, secteur Voltaire-Cordelet, Victoire d'Or 2024.

## 5 Squares

Replanter des arbres à grand développement pour l'ombrage, utiliser des prairies fleuries pour la biodiversité, optimiser les espaces verts existants. Ville de Vélizy-Villacoublay, aménagement de la ZAC Louvois, Victoire d'Or 2024.

## 6 Façades

Miser sur les plantes grimpantes avec des plantations en pieds de façades, choisir des espèces en tenant compte de l'orientation et de l'ensoleillement. La résidence de la Salamandre à Paris, Victoire de Bronze 2024.



# LA VILLE VERTE, UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

**Faire du végétal un réflexe partagé, c'est décloisonner les initiatives et associer tous les acteurs à la transformation du cadre de vie.** La végétalisation des territoires ne peut plus relever de l'action isolée des communes. Elle suppose la mobilisation de l'ensemble du tissu local : collectivités, opérateurs privés, bailleurs sociaux, entreprises, associations et habitants.

Pour amplifier cette dynamique, plusieurs leviers peuvent être activés. La gestion de l'eau est l'un des plus probants : déconnecter les gouttières des réseaux d'eau pluviale permet de favoriser l'infiltration locale et d'éviter la saturation des réseaux en cas d'orage. L'urbanisme constitue un autre terrain d'action : intégrer des exigences de végétalisation dans les permis de construire ou accompagner les promoteurs dès la phase amont des projets garantit que les nouvelles opérations contribuent réellement à la présence du végétal. Les acteurs privés disposent eux aussi de marges de progression considérables, en végétalisant les parkings, les toitures, les friches et les pieds d'immeubles avec l'appui d'aides publiques comme les « bons de plantation » ou les dons d'arbres mis en place dans plusieurs

*// Planter pour protéger les villes du réchauffement climatique est une responsabilité partagée. Il n'y a pas de frontière entre acteurs publics et privés : chacun doit contribuer, à son échelle, pour que le végétal devienne un réflexe d'aménagement et un bien commun. »*

**Nicolas Buchoul**, Vice-Président de VALHOR

ville. Enfin, l'implication des habitants est déterminante : budgets participatifs, ateliers de jardinage ou guides pratiques permettent de les associer durablement à la gestion de leur patrimoine végétal. Si la pédagogie, les coûts ou les contraintes réglementaires sont parfois cités comme des freins à cette approche collective, ils ne doivent pas masquer l'essentiel. Lorsqu'elles bénéficient de financements adaptés, du recours aux professionnels et d'une bonne coordination interne, les collectivités portent des projets dont les bénéfices sont tangibles et durables. Dans cette perspective, les espaces verts doivent être considérés non comme une dépense, mais comme un investissement stratégique, créateur de valeur sociale, environnementale et économique pour le territoire.

## DIVERSIFIER POUR MIEUX PROTÉGER

Dans le contexte climatique actuel, le choix des essences d'arbres est déterminant dans la réussite des projets urbains. Comme le rappelle Antoine Daganaud, dirigeant des Pépinières Charentaises, « la diversité des palettes végétales, d'origine sauvage ou horticole, est un facteur de résistance face aux contraintes imposées par la ville et un véritable booster de biodiversité ».

Concrètement, miser sur la diversité permet d'éviter les aménagements monovariétaux fragiles, plus exposés aux maladies et aux stress climatiques. C'est aussi un moyen d'assurer des services écosystémiques multiples : ombrage, stockage de carbone, infiltration de l'eau, accueil de la faune et de la flore.

« En intégrant cette exigence de diversité dès la conception des projets, les collectivités augmentent leur capacité d'adaptation et renforcent la durabilité des aménagements », conclut Antoine Daganaud.

## Comprendre et faire grandir la ville végétale



Créé par l'Unep et Hortis, l'Observatoire des villes vertes rassemble données et enquêtes pour inspirer les décideurs et encourager l'action collective en faveur de la nature en ville. Depuis 2014, il conduit des études thématiques auprès d'un panel de 25 villes engagées, et des enquêtes d'opinion sur la place du végétal dans le quotidien des habitants. Tous les trois ans, il publie le Palmarès des villes vertes de France, qui interroge les 50 plus grandes villes sur la place de la nature et du végétal dans leur espace urbain.



**Pour en savoir plus**

# DISTINGUER LES ÉQUIPES QUI GAGNENT !



En partenariat avec



Depuis 2008, les Victoires du Paysage valorisent les plus beaux aménagements végétalisés de France. En 2024, le concours a franchi une nouvelle étape avec :

- **44 nouveaux lauréats** distingués par le Grand Jury.
- **2 nouvelles catégories** : cours d'école et cimetières, pour mettre en lumière ces lieux du quotidien qui gagnent à être végétalisés.

Au total, depuis la création du concours :

**467**  
projets nommés

**289**  
maîtres d'ouvrage  
récompensés

**640**  
professionnels valorisés

**196**  
collectivités territoriales  
ou SEM primées

## Rendez-vous en 2026 pour la 10<sup>e</sup> édition

Élus, techniciens et professionnels du végétal sont invités à candidater dès l'ouverture des inscriptions en janvier 2026 pour valoriser leurs projets.

Pour en savoir plus

[www.lesvictoiresdupaysage.com](http://www.lesvictoiresdupaysage.com)

## 1<sup>ER</sup> MAI : ENCADRER LA VENTE DE MUGUET



Tradition bien ancrée, la vente de muguet à la sauvette est autorisée le 1<sup>er</sup> mai, par arrêté municipal, sous réserve du respect de règles précises :

- vendre uniquement du muguet sauvage cueilli, sans emballage et non accompagné d'autres fleurs ;
- proposer de petites quantités, sans installation de table ni tréteaux et en dehors de la proximité immédiate d'un fleuriste ;
- ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Les municipalités veillent à l'application de ces règles, garantes d'un équilibre entre tradition populaire et respect du travail des professionnels, notamment des fleuristes présents dans nos villes et nos villages.

## UN NOUVEAU BIOTOPE À CONSTRUIRE : QUELLES CLEFS POUR RÉUSSIR ?

### PRÉPARER LES RÉPONSES VÉGÉTALES AUX ENJEUX CLIMATIQUES

La filière donne rendez-vous aux acteurs du végétal pour l'édition 2026 des Rencontres Palette végétale urbaine, le 4 février à Paris. Ce rendez-vous professionnel est l'occasion de partager les recherches les plus récentes, d'échanger sur les palettes d'essences adaptées aux villes de demain et de préparer collectivement les réponses aux enjeux de sols et de climat.

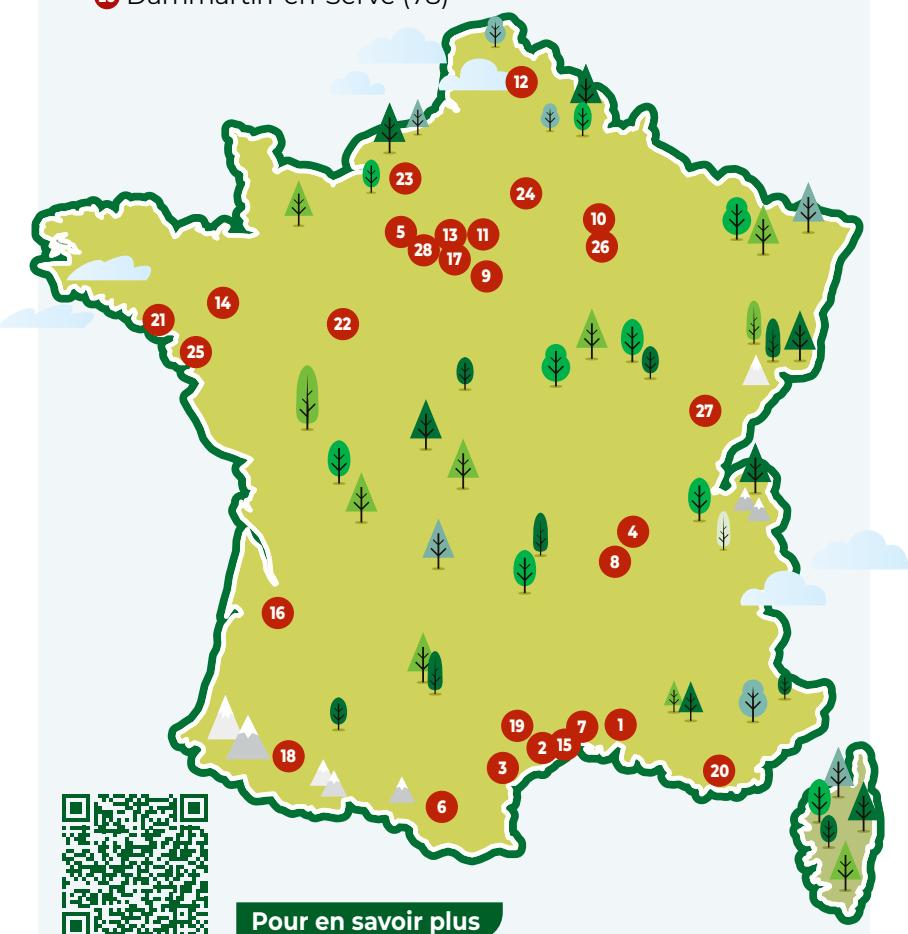


Pour en savoir plus

## PALMARÈS 2024 DES VICTOIRES DU PAYSAGE DES TERRITOIRES QUI FONT PLACE AU VÉGÉTAL

Villes lauréates de la catégorie « collectivités ».

- 1 Arles (13) – 2 Vic-la-Gardiole (34) – 3 Cazouls-lès-Béziers (34) – 4 Lyon (69) – 5 Évreux (27) – 6 Pamiers (09) – 7 Montpellier (34) – 8 Les Haies (69) – 9 Grand Paris Sud – Seine-Essonne-Sénart (Bondoufle) (91) – 10 Reims (51) – 11 Pantin (93) – 12 Lille (59) – 13 Triel-sur-Seine (78) – 14 Rennes (35) – 15 Saint-Jean-de-Védas (34) – 16 Bordeaux (33) – 17 Vélizy-Villacoublay (78) – 18 Pau (64) – 19 Saint-Maurice-Navacelles (34) – 20 Toulon (83) – 21 Sarzeau (56) – 22 Le Mans (72) – 23 Rouen (76) – 24 Soissons (02) – 25 Saint-Gildas-des-Bois (44) – 26 Haussimont (51) – 27 Arc-et-Sénans (25) – 28 Dammartin-en-Serve (78)



Pour en savoir plus



# L'eau et le végétal : la réponse pour des villes durables

**VALHOR**  
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

## ANTIBES, UNE VILLE PIONNIÈRE FACE AU DÉFI DE L'EAU

Première ville signataire de la charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! », Antibes incarne l'engagement d'une collectivité méditerranéenne pour une gestion durable de l'eau. Dans un territoire confronté aux sécheresses à répétition, la commune a choisi de transformer la contrainte en opportunité, en mobilisant l'ensemble des professionnels du paysage pour inventer des pratiques sobres, reproductibles et exemplaires.

« Le premier arrêté interdisant l'arrosage en plein été a marqué un véritable tournant pour Antibes. Alors même que la municipalité avait pour ambition de reverdir la ville, cela nous a poussés à repenser entièrement nos pratiques », se souvient Philippe Dalmasso, paysagiste concepteur pour la ville d'Antibes et délégué régional d'Hortis. En effet, ce défi a accéléré une réflexion de fond : revoir le travail du sol, sélectionner les essences adaptées, diversifier les modes d'arrosage, et surtout apprendre à sevrer progressivement les végétaux. « Avec un minimum d'arrosage, on peut tout de même embellir la ville et enrichir sa biodiversité », insiste-t-il. Trois ans suffisent pour que les vivaces adaptées au climat local n'aient presque plus besoin d'eau, cinq ans pour les arbres. Cette gestion différenciée de l'eau, appuyée par un suivi précis, a permis de réduire de 54 % la consommation d'eau en seulement 2 ans d'investissements. « Aujourd'hui, nous savons qu'il n'est pas nécessaire d'arroser partout ni tout le temps. Il s'agit d'apporter l'eau là où elle est utile, au bon moment et à la bonne dose. »

En 2024, la signature de la charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! » a donné un cadre collectif à cette ambition. « L'interprofession nous a permis de rassembler toutes les compétences des paysagistes concepteurs, des pépiniéristes et des entreprises du paysage. Ensemble, nous avons construit des solutions concrètes, reproduc-

tibles dans d'autres villes », souligne Philippe Dalmasso. Paillage systématique, récupération des eaux pluviales, irrigation goutte-à-goutte pour faciliter la reprise à l'installation avec des réseaux différents pour les arbres et les vivaces, choix d'essences sobres, formation des agents, contrôle des consommations : chaque geste compte pour conjuguer esthétisme et sobriété.

Antibes devient ainsi un laboratoire d'adaptation : « ce que nous faisons ici prouve que la sobriété n'est pas une contrainte mais un moteur de créativité. Avec peu d'eau, on peut avoir des jardins enchanteurs, vivants et durables. C'est un message que nous voulons adresser à toutes les collectivités, en particulier à celles du sud de la France », conclut Philippe Dalmasso.



© VALHOR

Jardin des Poètes, ville d'Antibes (06)

### Interview de Jean Leonetti, maire d'Antibes



**Antibes est la première ville signataire de la charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! » : quel message souhaitez-vous faire passer ?**

Avec cette charte, nous avons voulu montrer qu'il est possible de préserver et de développer le végétal tout en réduisant la consommation d'eau. C'est un message de responsabilité et d'exemplarité : la ville s'engage en premier lieu et invite chacun – habitants, entreprises, associations, promoteurs – à adopter des pratiques plus sobres.

### Dans une ville méditerranéenne comme Antibes, comment concilier la gestion durable de l'eau et le développement du végétal ?

Nous avons fait le choix de multiplier les actions concrètes. D'abord, la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour arroser les espaces verts et nettoyer les 380 km de voirie, permettant l'éco-

Première grande ville à signer la charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! », Antibes affiche sa volonté d'allier développement du végétal et sobriété hydrique. Son maire, Jean Leonetti, revient sur les actions engagées et sur le rôle des collectivités face à l'urgence climatique.

nomie annuelle de près de 140 000 m<sup>3</sup> d'eau potable. Ensuite, en développant un réseau de 24 jardins de proximité, afin que chaque habitant se trouve à moins de 15 minutes à pied d'un espace vert. En parallèle, la ville a soutenu la création de nombreux jardins partagés. Enfin, nous avons adapté nos choix botaniques : les pelouses et fleurs fragiles ont été remplacées par des espèces méditerranéennes mieux adaptées au climat.

### Comment associez-vous les acteurs privés, les habitants et les services municipaux à cette démarche de végétalisation ?

Les services municipaux portent l'effort en adaptant leurs techniques, en utilisant l'eau réutilisée et en assurant l'entretien. Les habitants participent à travers les jardins partagés, des projets collectifs de quartier, ou encore par la végétalisation de leurs balcons et terrasses. Les acteurs privés sont, eux, concernés par les règles fixées

dans le PLU : les projets immobiliers au-delà d'une certaine surface doivent intégrer des espaces verts. Cela permet de faire progresser la végétalisation aussi dans les opérations privées, en cohérence avec les efforts de la collectivité.

### Face aux attentes citoyennes et à l'urgence climatique, quel rôle spécifique doivent jouer les maires pour accélérer la transition végétale ?

Les maires ont un rôle essentiel car ils agissent au plus près du quotidien des habitants. Ils doivent avant tout donner une orientation claire : intégrer davantage de végétal dans les documents d'urbanisme, favoriser la création de jardins accessibles à tous et protéger les sols. Ils ont aussi la responsabilité de montrer l'exemple à travers les équipements publics et d'engager des investissements adaptés pour développer l'irrigation raisonnée et encourager la réutilisation de l'eau.

## ANTIBES, LABORATOIRE DE JARDINS RÉSILIENTS

À Antibes, deux réalisations emblématiques démontrent qu'il est possible de conjuguer exigence paysagère et adaptation climatique. Le Jardin des Poètes et le Jardin de la Pinède incarnent cette capacité à transformer des « points durs » en espaces vivants et sobres en eau.

Situé dans le centre historique, sur les remparts face à la mer, le Jardin des Poètes est devenu un symbole de résilience. Implanté à la place d'un ancien parking, il doit composer avec des conditions extrêmes : embruns, vagues submersives en hiver, forte fréquentation et peu de sol disponible. « Le défi était de sublimer le site sans le surcharger, en respectant l'équilibre

entre nature et patrimoine », explique Philippe Dalmasso. Grâce à une palette végétale adaptée et une préparation du sol en conséquence, ce jardin gagne en beauté chaque printemps, prouvant qu'un aménagement peut résister aux conditions les plus rudes, tout en valorisant le paysage historique.

Dans le quartier de Juan-les-Pins, le Jardin de



DR

© Jardin de la Pinède, ville d'Antibes (06)

« Grâce à nos réalisations dans le cadre du Jardin des Poètes et de celui la Pinède, nous savons qu'avec les bons choix, le végétal peut parer toutes les difficultés, même dans les points les plus durs de la ville. »

**Philippe Dalmasso**, paysagiste concepteur à Antibes et délégué régional d'Hortis

la Pinède, classé dès 1913, illustre un autre modèle d'adaptation. Aménagé dans le sable, à l'ombre des pins et au cœur d'un espace très fréquenté, il combine sobriété en eau et attractivité sociale. « La Pinède est le parfait exemple qu'un jardin peut rester accueillant et vivant malgré une fréquentation extrême, dès lors que le sol, les essences et l'arrosage sont pensés pour durer », souligne Philippe Dalmasso. Ici, la végétation ne se contente pas d'accompagner l'urbain, elle en devient l'âme, créant un lien fort entre activités humaines et nature. Ces deux réalisations, très différentes par leur contexte, portent un message commun : leur pérennité repose sur le choix des palettes végétales, le travail du sol et une gestion de l'eau optimisée. Elles rappellent ainsi qu'il n'existe pas forcément de contradictions entre sobriété, esthétisme et fréquentation massive.

## UNE CHARTE POUR STRUCTURER UNE AMBITION COMMUNE

Face à la raréfaction de l'eau, les collectivités ne peuvent pas agir seules. La charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! », portée par VALHOR et ses partenaires, offre un cadre national et opérationnel pour accompagner les villes dans la mise en place de pratiques sobres, adaptées aux réalités locales.

Sur tous les territoires, la charte est un véritable outil de travail. Elle structure l'action des élus et des techniciens, facilite la coordination entre services municipaux et prestataires, et encourage l'innovation locale. En impliquant l'ensemble de la filière – producteurs, paysagistes-concepteurs, entreprises du paysage, distributeurs – elle installe une culture commune, centrée sur l'efficacité des pratiques et la résilience des aménagements. Pour les communes, l'intérêt est double : protéger leurs investissements paysagers dans la durée et montrer à leurs habitants qu'une gestion responsable de l'eau est possible, sans renoncer aux espaces verts de qualité. En posant des repères partagés et reproductibles, la charte donne aux élus un levier opérationnel pour concilier ambition de végétalisation et sobriété hydrique. Elle trace le chemin d'une gestion plus durable, où chaque litre d'eau compte pour préserver les espaces vivants.



Signature de la charte d'engagement, ville d'Antibes (06), 10 juillet 2025

### L'exemple des Pyrénées-Orientales

Signée pour la première fois en 2024, cette charte traduit une ambition collective : permettre aux communes de continuer à végétaliser tout en respectant les contraintes hydriques. C'est le cas des Pyrénées-Orientales, où la signature de la charte en 2024 permet aux communes de maintenir l'arrosage indispensable aux jeunes plantations, en contrepartie de pratiques sobres mises en œuvre localement comme cela est mentionné dans l'arrêté sécheresse préfectoral.

# GÉRER L'EAU EN VILLE : DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Le changement climatique bouleverse le cycle de l'eau et révèle la vulnérabilité de nos villes, tour à tour confrontées aux épisodes de sécheresse, aux ruissellements excessifs ou aux inondations. Dans ce contexte, l'eau et le végétal apparaissent comme des alliés incontournables. Les travaux de Plante & Cité le rappellent : des leviers concrets existent déjà pour accompagner les collectivités, renforcer leur résilience et préserver la biodiversité.

La première condition pour agir est de mieux comprendre la ressource. D'une part, mesurer les dynamiques hydriques en milieu urbain, suivre les indicateurs de stress des plantations ou analyser la qualité des sols donne aux élus et aux techniciens les clés d'une gestion raisonnée. D'autre part, observer, anticiper et ajuster permet de transformer les pratiques au lieu de subir les crises. De cette connaissance découle une évolution culturelle essentielle : apprendre à utiliser l'eau différemment. Optimiser l'arrosage ne consiste pas à irriguer davantage, mais à irriguer autrement. Cibler les apports, distinguer les besoins entre jeunes plantations et essences établies, pratiquer un sevrage progressif ou recourir au paillage et au goutte-à-goutte : autant de gestes qui font de chaque litre d'eau un véritable investissement pour la pérennité du végétal, et non une simple compensation ponctuelle.

Les espaces verts peuvent aussi être conçus



« Préserver l'eau et la nature en ville : de la gestion des risques à la restauration des milieux », Plante & Cité, numéro 10, octobre 2024  
Sur commande : <https://www.plante-et-cite.fr/>

comme de véritables infrastructures de l'eau. En favorisant l'infiltration et la régulation à la source, la désimperméabilisation des sols, les jardins de pluie, les noues d'infiltration ou encore les revêtements perméables réduisent le ruissellement, limitent les risques d'inondation et participent activement au rafraîchissement urbain. La préservation et la restauration des milieux humides complètent ce panel d'actions : ces écosystèmes

« Préserver l'eau, c'est donner un avenir au végétal en ville. Le défi consiste à croiser la politique de l'eau avec celle de la végétalisation, en faisant de l'infiltration locale, de la désimperméabilisation et de la réutilisation des eaux pluviales des leviers concrets pour renforcer la résilience urbaine et améliorer le cadre de vie. »

**Jean-Marc Bouillon**, président honoraire de la Fédération Française du Paysage, membre du conseil d'administration de VALHOR et président de la start-up Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ?

régulent naturellement l'eau, la stockant en période de crue et la restituant lors des sécheresses, tout en constituant des réservoirs de biodiversité.

Enfin, l'action publique demeure décisive. En inscrivant ces solutions dans les documents d'urbanisme et dans la conception des projets, les collectivités peuvent faire de la gestion durable de l'eau le socle de leurs politiques locales. C'est une véritable transition culturelle : il s'agit désormais de considérer l'eau non plus comme une contrainte, mais comme une ressource stratégique pour l'avenir.

## PROJET ARCHE : VÉGÉTALISER LE PATRIMOINE SANS LE COMPROMETTRE

Entre 2022 et 2025, le projet ARCHE, porté par Plante & Cité, s'est donné pour mission de concilier deux impératifs souvent perçus comme opposés : la conservation du patrimoine historique et les défis écologiques croissants. Soutenu par VALHOR, l'ANCT<sup>6</sup> et le ministère de la Transition écologique, cette initiative vise à apporter aux collectivités des outils, des méthodes et des retours d'expérience pour végétaliser des sites patrimoniaux sans nuire à leur intégrité.

Les villes historiques, les monuments anciens, les centres-bourgs et autres sites classés posent des contraintes fortes : sol minéral, matériaux de façade ou de couverture spécifiques, exigence du respect esthétique ou encore réglementation patrimoniale stricte. Le projet ARCHE travaille précisément à surmonter ces contraintes par l'expérimentation et le dialogue entre architectes du patrimoine, services espaces verts, élus et paysagistes. Par exemple, dans plusieurs cas étudiés — la place de la Cathédrale à Colmar, le centre-bourg de Vic-la-Gardiole, le centre

historique de Saint-Omer, le jardin de la BNF Richelieu — des journées d'étude et de visites ont permis d'analyser les marges de manœuvre possibles pour introduire de la végétation dans des cours minérales, sur des parvis ou à proximité des monuments, tout en respectant les codes architecturaux. Ces retours d'expérience servent à identifier les solutions techniques (type de végétal adapté, supports, gestion de l'eau, méthodes de plantation) et à formuler des recommandations techniques et réglementaires pour les maîtrises d'ouvrage.

...



© Gaëlle Rigollet, Plante & Cité

Cour de la Bibliothèque nationale de France, Paris (75)

...

En parallèle, les acteurs locaux ont été mobilisés via des carnets de dialogue, permettant de faire émerger les difficultés de terrain (règlements patrimoniaux, contraintes budgétaires, entretien) mais aussi les leviers : dialogue préalable avec les ABF<sup>7</sup>, adaptation des règlements municipaux et inclusion de la végétalisation dans les documents de planification.

Le projet ARCHE montre que s'il est nécessaire de disposer de solutions techniques, il faut aussi construire un cadre de gouvernance local propice fondé sur le dialogue, la concertation et le recours à des outils d'urbanisme sensibles au végétal et à la nature. Pour donner suite à ce projet, un guide est attendu prochainement pour aider les communes à végétaliser leur patrimoine historique de manière durable et respectueuse.

### Pour en savoir plus

Retrouvez 5 exemples décrits dans les Carnets de dialogue (Saint-Omer, Paris, Colmar, Vic-la-Gardiole et Marly-le-Roi) sur [www.plante-et-cite.fr](http://www.plante-et-cite.fr)

## VIC-LA-GARDIOLE

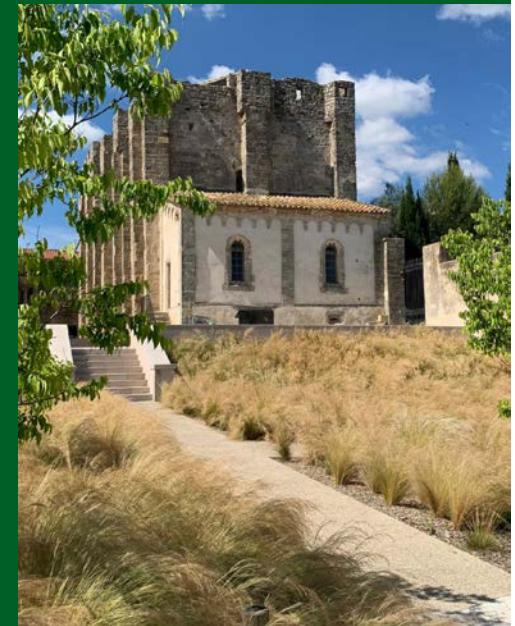
### UN CENTRE-BOURG RÉINVENTÉ PAR LE VÉGÉTAL

Lauréate d'une Victoire d'Or du Paysage en 2024, Vic-la-Gardiole illustre l'esprit du projet ARCHE : conjuguer valorisation patrimoniale et qualité de vie.

La commune a transformé son centre-bourg en un lieu vivant où le végétal structure les venelles, accompagne les espaces piétons et met en valeur le patrimoine historique.

*« Nous avons choisi d'investir dans des projets ambitieux, adaptés à nos moyens. Valoriser notre patrimoine avec le végétal, c'est aussi dynamiser nos espaces publics et soutenir l'économie locale ».*

Magalie Ferrier, maire de Vic-la-Gardiole  
[m.ferrier@viclagardiole.fr](mailto:m.ferrier@viclagardiole.fr)  
04 67 46 64 11



© Atelier Sites

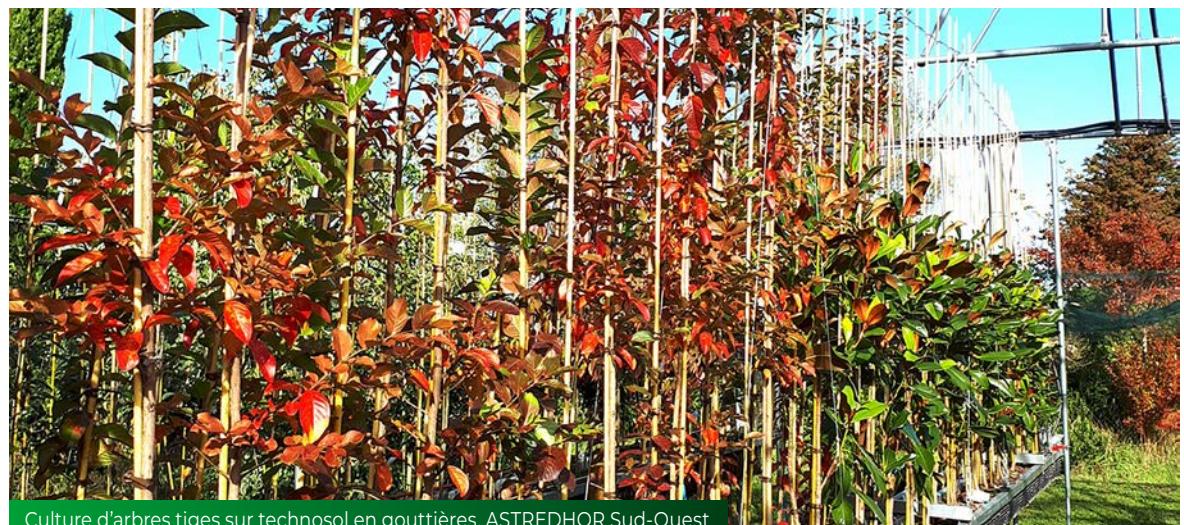
## PROJET CLIMARBRE : PRÉPARER L'ARBRE URBAIN DE DEMAIN

Comment les arbres urbains pourront-ils encore prospérer demain, dans un contexte de stress hydrique et de canicules récurrentes ? C'est tout l'enjeu du programme CLIMARBRE, lancé par ASTREDHOR<sup>8</sup> en 2024 pour une durée de quatre ans. Soutenue par VALHOR, cette initiative entend accroître la capacité des arbres à survivre dans des milieux contraignants, en testant des techniques innovantes, des substrats nouveaux et des modes de plantation plus résilients.

Le projet découle d'un constat simple, mais sans appel : dans les zones urbaines, la mortalité des jeunes arbres est supérieure à celle des arbres en pépinière ou en milieu forestier. En effet les conditions urbaines, avec des sols souvent pauvres ou dégradés, la raréfaction de l'eau et des moyens d'accompagnement après plantation parfois insuffisants, ne favorisent pas toujours la bonne reprise des végétaux. Consciente de cet enjeu stratégique, la filière du végétal a choisi de s'organiser collectivement pour trouver des réponses à travers le projet CLIMARBRE, qui explore différentes pistes de recherche.

• **Substrats innovants (technosols)** : évaluer différents mélanges (composts, déchets organiques, biochar, etc.) pour identifier ceux qui favorisent la reprise et limitent le stress hydrique.

• **Préparation en pépinière** : conditionner les arbres dès leur jeune culture pour les rendre plus robustes au moment de la plantation (mycorhizes, choix de conteneurs, entraînements à la résistance).



© DR

• **Suivi physiologique et coût opérationnel** : mesurer les performances (croissance, survie, stress, reprise) selon les substrats et procédés et analyser les coûts pour donner aux collectivités des données claires pour décider.

Pour conduire ces essais et couvrir les réalités variées auxquelles sont confrontées les collectivités, un large réseau a été mobilisé : plusieurs stations régionales d'ASTREDHOR (Seine-Manche, Méditerranée, Sud-Ouest), des partenaires scientifiques tels que le Cerema ou RITTMO<sup>9</sup>, ainsi que des collectivités pilotes directement impliquées dans les essais. Cette alliance entre recherche, expérimentation et retour d'expérience de terrain confère au projet une portée nationale. Les premiers résultats sont attendus pour

fin 2027, tandis qu'une synthèse complète viendra éclairer les choix des décideurs locaux en 2028. Avec CLIMARBRE, il ne s'agit pas de définir une simple liste d'espèces « prêtes à l'emploi ». L'ambition est de préparer les villes à planter des arbres capables de résister demain, tout en maximisant les bénéfices écologiques, sociaux et esthétiques qu'ils apportent à nos espaces publics.

**Pour en savoir plus**  
[institut-du-vegetal.fr](http://institut-du-vegetal.fr)

7. Architecte des Bâtiments de France.

8. Institut des professionnels du végétal.

9. Centre de recherche et développement pour les matières, fertilisantes et la qualité des agrosystèmes.